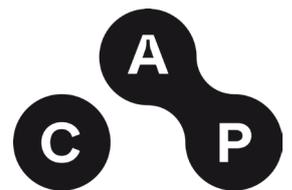


Appel à candidatures

Les Ateliers du CAP



Centre d'art
de Saint-Fons

Les Ateliers du CAP renforcent la mission de soutien aux artistes en mettant à disposition un espace de travail et un dialogue constant entre les lieux où germent les pratiques artistiques, et celui où elles fleurissent. Le CAP • Centre d'art est une véritable plateforme où l'art émerge, prend forme et s'expose.

Le CAP • Centre d'art de Saint-Fons met à la disposition des artistes plasticien·nes dix ateliers dans les espaces du Centre d'art, situé dans l'Espace Léon Blum, rue de la rochette à Saint-Fons. L'ouverture des Ateliers enrichit le projet culturel du Centre d'art en multipliant les possibilités de collaborations, d'échanges et de dialogues qui découlent de la proximité d'un espace de production et de diffusion.

Ce premier appel à candidatures permet d'attribuer les ateliers pour une installation à partir de novembre 2023.

Les Ateliers

La surface destinée aux ateliers représente plus de 600m² organisés ainsi :

Atelier 1 → 47m²
Atelier 2 → 23m²
Atelier 3 → 23m²
Atelier 4 → 22m²
Atelier 5 → 23m²

Atelier 6 → 46m²
Atelier 7 → 25m²
Atelier 8 → 24m²
Atelier 9 → 24m²
Atelier 10 → 24m² (réservé pour le CAP)

Les Ateliers sont dotés d'un espace de travail commun équipé de machines et d'outils mutualisés. Une salle commune ainsi qu'une kitchenette seront également à disposition des artistes et de l'équipe du Centre d'art.

L'entrée des Ateliers se fait par un accès indépendant du Centre d'art. Ainsi les résident·es ne seront pas limité·es aux horaires d'ouverture du CAP.

Durée et conditions d'occupation

Les Ateliers sont attribués pour des durées variables dans le cadre d'une mise à disposition payante établie entre la Ville de Saint-Fons et l'occupant·e. Deux durées proposées :

- Convention d'une durée de minimum six mois (renouvelable)
- Convention d'un an (renouvelable)

La mise à disposition de ces espaces prend la forme d'une convention d'occupation à titre payant et le coût mensuel de chaque atelier est calculé en fonction de sa surface.

Le prix est fixé à 5€/m² et inclut les charges (chauffage, fluides et internet).
A titre d'exemple, un atelier d'une surface de 22m² aura un coût mensuel de 110€.

Conditions d'accessibilité

- Pratiques artistiques contemporaines
- Professionnalisation de la pratique fortement souhaitée
- Attention particulière portée aux diplômé·es d'une école d'art ou design, cinéma, photographie...
- Participer à la vie des Ateliers (réunions semestrielles, journées portes ouvertes)
- Participer à hauteur de 2h/semestre aux actions proposées par le Service des publics du Centre d'art (visites d'atelier, présentation du travail, atelier de pratique artistique)

Les dossiers de candidatures

- Un portfolio et CV
- Une note de motivation (2500 caractères max.)
- Un justificatif du statut de l'activité professionnelle en cours (inscription à l'URSSAF, ou autre organisme MDA/AGESSA/CFE...)
- La fiche de renseignement complétée (ci-dessous)

Le dossier doit être envoyé en un seul pdf ne dépassant pas 5MB ou via un lien de téléchargement.

Sélection

Les demandes seront étudiées par un comité de sélection composé de membres permanents et de membres invités et se réserve le droit de convoquer les candidat·es pour un entretien. Il prendra en compte l'adéquation entre la pratique artistique et l'espace de travail disponible.

Le comité sera sensible aux questions d'équité et de représentation de genre dans l'étude des candidatures.

Comité de sélection

La composition du comité de sélection pour le premier appel à résident·es (2023/2024) est la suivante :

Membres permanents :

- Un·e représentant·e de la ville (élu·e/direction pôle culture)
- Un·e représentant·e de la DRAC
- Un·e représentant·e de la région ARA
- L'équipe du CAP

Membres invité·es (renouvelés à chaque comité) :

- Un·e commissaire d'exposition
- Un·e artiste

Envoi du dossier de candidature

Les dossiers doivent être envoyés par mail avec comme objet «Candidature Ateliers du CAP» **avant le 24 septembre 2023 à l'attention de Alexandre Caretti : acaretti@saint-fons.fr**

Le comité de sélection se réunira début octobre pour la sélection de candidat·es et une entrée dans les ateliers à partir de début novembre 2023.

Visites des espaces sur rendez-vous, les mardis 22 et 29 août, et les mardis 5, 12 et 19 septembre 2023.

Pour plus d'informations sur le dispositif :

Par mail : centre.arts.plastiques@saint-fons.fr

Par téléphone : 04.72.09.20.27

Photos et plans

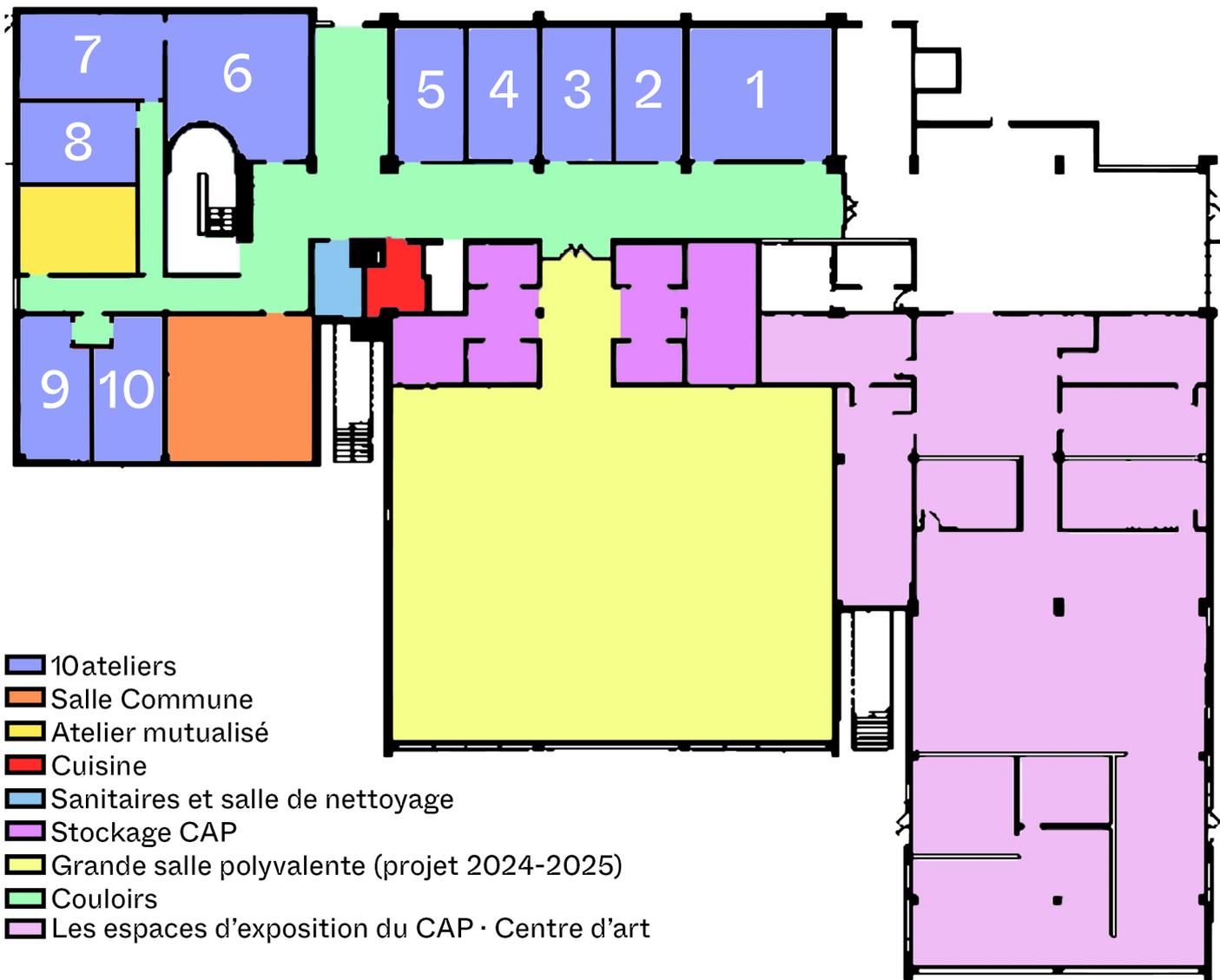
(photos prises pendant que les espaces étaient encore en travaux)



Couloirs donnant sur les ateliers



Le jardin du CAP bordant la porte d'accès aux ateliers



Plans des espaces des Ateliers du CAP et de l'espace d'exposition

Fiche de renseignements

Appel à candidatures

Les Ateliers du CAP

Nom :

Prénom :

Adresse postale :

Mail :

Date de naissance :

Site internet et/ou instagram :

Téléphone :

• Informations complémentaires :

→ **Surface d'atelier souhaité** (plusieurs choix possible). –L'attribution des espaces sera effectué par le comité de sélection qui fera au mieux pour prendre en compte votre préférence.–

~25m²

~50m²

→ **Durée de bail souhaité** (plusieurs choix possible). –L'attribution des durée de bails sera effectué par le comité de sélection qui fera au mieux pour prendre en compte votre préférence.–

6 mois (renouvelable)

1 an (renouvelable)

→ **Nombre d'artistes :**

Individuel

Duo

Collectif

